

**FAIT PERTINENT
LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS, S.A.**

L'Union européenne homologue le système de courrier électronique certifié (E-delivery) EIDAS de Lleida.net

27 décembre 2018

Conformément aux dispositions de l'article 17 du Règlement (UE) n 596/2014 concernant l'abus du marché et de l'article 228 du texte refondu de la Loi du Marché des actions, approuvé par le RDL 4/2015 du 23 octobre, et des dispositions concordantes, ainsi qu'en vertu des dispositions de la circulaire 6/2018 du Marché Alternatif Boursier (MAB) espagnol concernant les données à fournir par les entreprises en croissance, par la présente, LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS S.A : (désormais "Lleida.net" ou "l'entreprise"), met à votre disposition les informations suivantes :

Lleida.net a obtenu l'homologation EIDAS pour son service qualifié de remise électronique certifiée (E-delivery) devenant ainsi la première entreprise espagnole et la sixième en Europe à recevoir cette homologation.

Ceci est le résultat des efforts et des investissements en R & D menés par Lleida.net ces dernières années, car le système repose également sur une méthode par laquelle Lleida.net a déposé un brevet dans le monde entier.

De même, l'homologation permet la société d'opérer au niveau européen sans aucune barrière nationale, étant ses certificats admis par défaut devant tout tribunal ou administration européenne.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.
Cordialement,

À Lleida, le 27 décembre 2018
Francisco Sapena Soler
PDG et Président Conseil Administration